

NATIONALISATION, AUGMENTATION DES TAXES OU RENÉGOCIATION ?



LES SOLUTIONS. Les trois options de l'État. À l'heure où la privatisation des autoroutes décidée en 2005 entre dans l'œil du cyclone, trois options se dessinent. Augmenter les taxes des sociétés concessionnaires. Juridiquement, l'État se retrouve pied et mains liés par une disposition du contrat rendant cette possibilité caduque. Renégocier les contrats de concession en allongeant la durée. Peu acceptable au regard de la rente de ces sociétés. La nationalisation. « La plus juste », pour André Chassaigne qui a déposé une proposition de loi à l'Assemblée. « Les usagers ne doivent pas être une rente captive. Les dividendes issus des péages doivent servir le principe posé par le Grenelle de réorientation de la route vers le ferroviaire. » ■

LA PHRASE DU JOUR

« La pression doit être maintenue. Plus on fait de bruit, plus on met en difficulté les sociétés d'autoroute qui multiplient les bénéfices sur le dos des usagers ».

André Chassaigne, député

Thiers → Vivre sa ville

TRANSPORT ■ Le collectif autoroute fort de ses récents succès entend encore amplifier son combat en 2015

La gratuité totale de l'A89 sinon rien

Créé en 2011, le collectif autoroute veut profiter de la « sortie médiatique » de Ségolène Royal pour passer à la vitesse supérieure. Sans attendre.

Carole Eon-Groslier
carole-eon-groslier@centrefrance.com

« **O**n ne veut pas une baisse de prix du péage, on exige la gratuité totale. On n'est pas là pour jouer les marchands de tapis. On ne lâchera pas le morceau face à des multinationales qui se gavent ! Le barreau Thiers-Clermont est l'un des tronçons les plus juteux de France. Sur les 2,30 € de péage, 65 cent tombent illico dans la poche des actionnaires. Vous connaissez un métier plus rentable ? » L'œil noir et le ton offensif, Roger (*) résume le sentiment général du collectif uni dans la lutte pour la gratuité de l'autoroute A89.

Dopé par l'intervention de Ségolène Royal en faveur d'un gel des tarifs autoroutiers, le rapport de l'autorité de la concurrence pointant les bénéfices galopants des sociétés concessionnaires et les 3.500 signatures de leur pétition, le groupe a choisi de renforcer son action. En se structurant.

EN CHIFFRES

12.000.000

d'euros de bénéfices pour Vinci, sur le tronçon de 33 km entre Thiers et Les Martres-d'Artière.

3.500

signataires pour la pétition de soutien à la gratuité.

24

euros sur 100 euros versés vont dans l'escarcelle des sociétés d'autoroutes.

+ 6,66 %

sur le tronçon Lezoux-Clermont en 2013, + 4,5 % sur la portion Clermont-Thiers Ouest en 2012 et + 3 % entre Thiers Est et Clermont en 2013. Au-dessus de la moyenne nationale : + 2,5 %.

3,20 à 7

euros l'aller-retour pour relier les villes de Fest puydômois à Clermont-Ferrand.



THIERS OUEST. Le tronçon payant entre Thiers et Clermont-Ferrand serait l'un des plus juteux de France. ARCHIVES

Création officielle d'un comité d'usagers. Au cours d'un débat à bâtons rompus, l'idée de se structurer en association de type loi 1901 a recueilli les suffrages. Une initiative qui devrait devenir réalité en février 2015, selon les mots de son président, Maurice Zellner, qui souhaite même aller plus loin. « Ce comité d'usagers est une excellente chose. Je souhaite que le bureau soit élargi aux chefs d'entreprises et aux artisans ».

Un propos immédiatement relayé par le témoignage de Claude Nowotny, président du collectif. « Il est fondamental de mobiliser les entrepreneurs locaux là-dessus. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec des ambulanciers. Ils sont obligés de répercuter leurs coûts sur les patients... Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. »

Mobiliser tous les maires du secteur. « Je propose qu'un courrier soit adressé à tous les élus du secteur, en commençant par les maires d'Orléat, de Peschadaires, de La Monnerie... Tous les habitants sont des usagers et donc concernés ! On dépasse la question des partis politiques », a lancé Marie (*), la quarantaine, troublée par l'inertie de certains. Une suggestion validée à l'unanimité.

« Pourquoi ne pas faire adopter une résolution dans tous les conseils municipaux locaux en faveur de la gratuité des autoroutes ? », a surenchéri Maurice Zellner, bien conscient de l'intérêt stratégique à voir gonfler les effectifs.

« L'un des tronçons les plus juteux de France pour Vinci ! »

Maintenir la pression sur Vinci. Sur la lancée de l'opération coup-de-poing menée en février 2013, qui a valu à certains une convocation au poste de police, les membres du collectif entendent poursuivre le bras de fer. « Nous programmerons des opérations de distributions de tracts, et pourquoi pas de blocage du péage. Aucune hypothèse n'est écartée », a martelé le chef de file du mouvement.

Rallier le débat national. En plus de se fédérer au niveau local, Maurice Zellner a éclairé l'intérêt majeur de se rattacher au wagon d'une crise nationale. « Aujourd'hui des élus se mobilisent dans toute la France. Les maires des communes parisiennes sont les derniers en date.

On ne traite plus d'un épiphénomène local mais d'une problématique nationale. La tension économique a fendu la situation intenable pour la majorité des Français ! Le scandale du réseau autoroutier est mis à jour. Le député André Chassaigne, reste notre relais pour porter notre voix dans les plus hautes sphères de l'Assemblée. »

Saisir la juridiction compétente pour inégalité de traitement d'un service public. Appliqué à pousser le résonnement le plus loin possible, Maurice Zellner a brandi la menace ultime. « Au cœur du département du Puy-de-Dôme, certains usagers de l'autoroute payent pour aller travailler, d'autres non, comme c'est le cas d'Issoire. C'est parfaitement anormal ! C'est un délit flagrant d'inégalité de traitement du citoyen devant un service public. Cette anomalie est attaquant devant les tribunaux. »

Irrité par le poids de ce boulet coûteux chevillé à sa ville, Claude Nowotny a souligné l'incohérence générale. « On nous parle d'aménagement du territoire. On met donc tout en œuvre pour attirer de nouvelles populations et on est pénalisé ! Le péage pose un grave problème d'accessibilité ! » ■

(*) Les prénoms ont été changés.

QUESTION À



ANDRÉ CHASSAIGNE

Député du Puy-de-Dôme

La gratuité vous y croyez ?

Oui, bien sûr. Thiers est partie prenante du Grand Clermont. On est dans une approche de territoire de la constitution d'une agglomération qui justifie parfaitement la gratuité.

Thiers n'est pas trop isolée dans cette démarche ?

Non, Courpière est également très mobilisée. Tout comme le Sivom du Pays d'Amber. Sans compter la lame de fond nationale qui enfle...

Qu'envisagez-vous de faire à court terme ?

Je vais intervenir de nouveau auprès des ministres concernés. La pression doit être maintenue. Plus on fait de bruit, plus on met en difficulté les sociétés d'autoroute qui multiplient les bénéfices sur le dos des usagers.

Il faut bien avouer que les résultats se font attendre...

Nous n'avons pas de gratuité mais grâce à nos actions, nous avons obtenu une année sans augmentation de tarifs. Et c'est une vraie victoire.

Vous avez pourtant multiplié les courriers ?

Oui, j'ai écrit successivement au PDG des Autoroutes du Sud, au ministre des Transports. Et j'ai déposé en novembre 2014 la proposition de loi 2.367 à l'Assemblée nationale pour la nationalisation des sociétés d'autoroute (voir balcon en haut de page).

Un entretien avec Ségolène Royal est-il prévu ?

Oui, pourquoi pas. La tendance au plus haut niveau de l'État est de contenir les tarifs de péage. La loi Macron va dans ce sens.

Carole Eon-Groslier

Thiers

Thiers